PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Annonces :

1ère Insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'affaires, $8 par an.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Abonnement

Un an.....$1 50
Six mois.....0 75

EN CLUBS

Un an.....$1 00
Six mois.....0 50

PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Mardi, 5 Février 1889. VOL. XXII.—No. 61

ADRESSES D'AFFAIRES.

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.

Arthur W. THOMPSON, M.D., C.M.,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN.
SPÉCIALITÉS :—Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Résidence, - - - Hôtel Weldon,
SHÉDIAC.
15 oct 88.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,
L. R. C. P., London.
Bureau de feu le Dr. Harrison. Résidence chez R. W. Abercromby (en face du bureau.)
SHEDIAC, N. B.
24 oct 88.

Dr ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÈGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr H. E. BOISSY,
MEMRAMCOOK, ... N. B.

DR. A. A. LEBLANC,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAT, — — CAP-BRETON.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr. Ed. H. LEGER,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
Bureau : Bâtisse Hutchinson, près de la station
BOUCTOUCHE, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr. C. T. WEEKS,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN.
Bureau au magasin de Dosithée Richard. Chambre chez S. C. Weeks.
RICHIBOUCTOU, - - N. B.

L'HON. P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N. B.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: - - MONCTON et SHEDIAC.
HON. PASCAL POIRIER, Sénateur. F. A. McCULLY, B. A. L. L. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC
SHÉDIAC, N. B
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée.
27 mars 1882.

EDOUARD CIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C., MARINER G. TEED.
19 février 79.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,

FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils se chargeront de faire les annonces nécessaires. Termes raisonnables.

HOTEL FRANÇAIS
a Shediac, N. B.
JE désire annoncer que je viens de m'installer dans la grande maison connue sous le nom de UNION HOTEL, près de la station du chemin de fer, où toutes mes anciennes pratiques et le public en général, seront respectueusement servis. Bonne table. Bonnes écuries. Repas à toute heure. Prix modéré.
L. A. P. GAUDET.
Shédiac, 27 oct. 1886.

UNION HOTEL,
O. S. LÉGÈRE, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne écurie. Prix modérés.

UNION HOUSE
TENU PAR
Dme. Max. Poirier,
BOUCTOUCHE, N. B.
Bonnes chambres, bonne table. Prend pensionnaires permanents et passagers. Prix raisonnables. Une bonne écurie à la disposition des chevaux et voitures.

Restaurant Doucette,
Mill Street, - - PORTLAND, N. B.
Situé près du pont de Portland, une minute de marche du grand Dépôt de St-Jean, le 2me restaurant du dépôt. Huîtres et repas servis à toute heure. Logement à bon marché. Les amis de la campagne sont les bienvenus.
JOHN DOUCETTE.

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et soyez-vous que mon nom sort au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 77.

AVIS.
LE PUBLIC est par les présentes averti de ne pas acheter deux certains billets promissoires conjoints, faits par moi soussigné et par Thaddée J. Cormier en faveur de Philippe P. Gagnon, lesdits billets portant la date du 17 septembre 1888—l'un pour vingt-cinq piastres payable en trois mois et l'autre pour quarante piastres payable en huit mois,—attendu que je ne paierai ni l'un ni l'autre de ces billets, n'en ayant reçu aucune valeur.
Daté à Dupuis Corner, paroisse de Shédiac, ce 10e jour de décembre 1888.
HYPPOLITE T. CORMIER.

CIGARES !
JOS. L. GALLANT
est nommé agent pour les célèbres
CIGARES DE BELL
QU'IL FOURNIRA AUX PRATIQUES
PRIX L. J GROS.
1er août 87.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ETC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer des prix.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Proprietes de fermes assurees a bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

Une Grande Institution Financiere
LA NEW-YORK,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Actif,	$ 75,421,452.00
Excédant en argent,	15,549,319.00
Revenu annuel,	19,250,408.00
Nouvelles assurances en 1886,	85,178,294.00
Total des assurances en force,	304,873,540.00

Bureau principal pour le Canada :
Bâtisse de la Banque Union, MONTREAL
DAVID BURKE, surintendant.
Département Français :
J. M. HUDON, Inspecteur. J. P. DALY, Agent Général.

B. LAURANCE.
Lisez ce que dit des lunettes de Laurance, l'éminent curé de Québec :
Québec, 20 Août 1883.
Je suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différentes paires de lunettes que j'ai achetées de B. Laurance.
M. Laurance, opticien, a un assortiment de lunettes et de bésicles tellement considérable que tous ceux qui sont atteints du mal d'yeux peuvent trouver ce qui leur convient.
J. AUCLAIR,
Curé de Québec.

W. B. DEACON
a toujours les lunettes Laurance en mains et procure juste celles qui conviennent à la vue. Il a aussi un gros assortiment de
Drogues, Remedes patentes, Parfums, Eponges, Savons de toilette, et tous les objets de toilette et de gout.
Prescriptions des médecins préparées avec soin.
W. B. DEACON. Droguiste
Shediac, 5 avril 1886.

The Old Doctors
Drew blood, modern doctors cleanse it; hence the increased demand for Alteratives. It is now well known that most diseases are due, not to over-abundance, but to impurity, of the Blood; and it is equally well attested that no blood medicine is so efficacious as Ayer's Sarsaparilla.
"One of my children had a large sore break out on the leg. We applied simple remedies, for a while, thinking the sore would shortly heal. But it grew worse. We sought medical advice, and were told that an alterative medicine was necessary. Ayer's Sarsaparilla being [illegible]
Recommended
above all others, we used it with marvelous results. The sore healed and health and strength rapidly returned." —J. J. Armstrong, Weimar, Texas.
"I find Ayer's Sarsaparilla to be an admirable remedy for the cure of blood diseases. I prescribe it, and it does the work every time."—E. L. Pater, M. D., Manhattan, Kansas.
"We have sold Ayer's Sarsaparilla here for over thirty years and always recommend it when asked to name the best blood-purifier."—W. T. McLean, Druggist, Augusta, Ohio
"Ayer's medicines continue to be the standard remedies in spite of all competition"—T. W. Richmond, Bear Lake, Mich.
Ayer's Sarsaparilla,
PREPARED BY
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Price $1; six bottles, $5. Worth $5 a bottle.

Grocerie et Restaurant
Le soussigné vient d'ouvrir dans la bâtisse à l'est de la pharmacie Estey un magasin de groceries, où l'on trouvera constamment un assortiment complet et varié de GROCERIES, EPICERIES, SUCRERIES, THÉ, TABAC, etc., aux prix les plus réduits qu'il soit possible de décrire.
RESTAURANT
Je tiens également un Restaurant, où l'on sert à toute heure les meilleures huîtres de nos baies. Rien ne sera négligé pour satisfaire les goûts les plus difficiles. Venez vous en assurer vous-même.
CHARLES LANDRY.
Shédiac, 15 avril

TIGE DE THE

T. WILLIAM BELL,
88 PRINCE WILLIAM STREET.,
ST. JOHN, - - - N. B.,
offre ce qu'il y a de mieux en fait de THÉS, et ce aux prix les plus modiques. Il fait une spécialité du Thé de première classe.

Moulin a vapeur
Ayant fait l'acquisition d'un Moulin à vapeur pour scier Billots, Bardeau, etc, ceux qui ont du sciage à faire feront bien de m'apporter leurs matériaux au plus tôt.
SYLVAIN R. GAUDET.
McGinleys Corner, 7 mars '87—ac

Vente par Syndic.
La belle FERME, et ses dépendances, ci-devant possédée et occupée par MATTHEW DALTON, à BOTSFORD POSTAGE, dans le comté de Westmorland, agréablement et commodément située le long du Grand Chemin conduisant de Bristol à l'Eglise du Cap-Pelé, renfermant à peu près soixante-dix acres de terre arable presque toute en bon état de culture, avec une habitation, une grande grange neuve et autres dépendances, Cette terre, bien clôturée, sera vendue par encan public, sur les dits lieux,
Mardi, 28e jour de Février prochain,
à onze heures de l'avant-midi.
Des conditions faciles seront données à l'acquéreur.
Daté le 3 janvier 1889.
W. W. WELLS,
2m Syndic.

Demandez le GINPUR DE KIDERLEN. Il n'a pas son pareil pour faire des remèdes, et reçu les médailles les plus hautes. En vente partout.

RELATION

D'UNE EXPÉDITION FAITE SUR LES ANGLOIS DANS LE PAYS DE L'ACADIE, LE 11 FEVRIER 1747, PAR UN DÉTACHEMENT DE CANADIENS.

(Du Canada-Français.)

Le 8e janvier un habitant arrivé des Mines, rapporte à Mr de Ramezai qui commandoit pour lors à Beaubassin, que les Anglois, au nombre de deux cent cinquante environ, étoient arrivés à la Grand-prée le 24 Xième pour s'y établir, afin de nous oter la facilité d'y retourner, si l'on faisoit dans la suite quelqu'entreprise sur le Port Royal. Mr de Ramezai assembla les officiers de son détachement pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre, et tous furent d'avis de partir le plus promptement qu'il seroit possible, pour aller chasser les ennemis de ce lieu, avant qu'ils n'eussent le temps d'y faire un établissement solide. Nous savions qu'ils étoient logés dans les maisons des habitants la saison ne leur ayant pas permis de se fortifier, ce qu'il avoient dessein de faire au printemps, persuadés que les froids et les neiges nous empêcheroient de faire sur eux aucune tentative pendant l'hiver. Cependant nous nous disposomes à exécuter sans délai la résolution prise dans le Conseil, et on fit un détachement de deux cent cinquante Canadiens, dont douze officiers, avec environ 60 Sauvages Malécites et Mikmaks. Mr de Ramezai n'étant pas en état de faire ce voyage, donna à Mr de Coulon capitaine, le commandement de ce détachement. Mais comme il nous fallut faire des traînées de chiens pour porter nos vivres et équipages, chercher des raquettes pour tout notre monde, et rassembler nos Sauvages qui n'étoient pas pour lors à Beaubassin, nous ne pûmes partir que le 23 de janvier vers midi. Après une marche de 17 jours, plus fatiguante par la quantité des neigas et les froids excessifs, que par la longueur du chemin, nous arrivames le 9 février à Pegiguit, distant d'environ cinq lieues de la Grand-prée, Nous passames la nuit dans les maisons des habitants, après avoir mis des corps de garde sur tous les chemins pour empêcher la communication, que la nouvelle de notre marche ne fut pas portée aux ennemis. Le 10e, nous apprîmes, par plusieurs habitants, venus de la Grand-prée depuis peu, que les Anglois y étoient au nombre de six cents hommes environ, sous les ordres du Colonel Lesable, qu'ils étoient dispersés dans les maisons des habitants, n'ayant pu se loger autrement pendant l'hiver, mais que les habitants n'avoient pas voulu y rester avec eux, et qu'ils avoient abandonné leurs maisons, parce qu'ils ne doutoient point que nous ne fissions tout nos efforts pour déloger les ennemis, et qu'ils craignoient d'être confondus avec eux. Ils les avoient assuré que nous irions, mais les Anglois ne le voulurent pas croire, et ils se persuadoient que la rigueur de la saison nous arrêteroit.

Cependant nous sûmes que chacune des maisons qu'ils occupoient étoit un corps de garde, où ils avoient jour et nuit des sentinelles, et qu'ils se gardoient bien, parce qu'ils craignoient quelques partis de Sauvages. Nous nous remîmes en route vers midi, et après avoir fait environ 3 lieues, nous fîmes halte, tant parce que nous voulions profiter de la nuit pour faire nos approches que pour prendre de justes mesures pour l'attaque. Mr Coulon fit partager la troupe en deux détachements; il prit avec lui Mr de Beaujeu, Major, Deslignery, Lemercier, Lery, quatre cadets et 75 hommes; et nous donna à chaque officier commandant, vingt-huit hommes pour attaquer seulement dix maisons, nous n'avions pas assez de monde pour frapper en même temps sur vingt-quatre maisons qu'occupoient les Anglois; nous nous attachames à celles qu'on nous dit les plus fortes et nous apprîmes qu'il y avoit des officiers. Nous arrivâmes vers neuf heures du soir à la rivière des Gasparaux à une demi-lieue de la Grand-prée, nous y passâmes une partie de la nuit, et l'on mit des officiers à la tête de chaque détachement. Le 11e, à deux heures du matin, nous nous mîmes tous en marche avec des guides, pour conduire chaque détachement à la maison qui leur étoit destinée. Nous avions vingt-cinq habitants Acadiens qui s'étoient joints à nous à Pegiguit et dans les autres endroits où nous avions passé, et qui s'étoient d'eux-mêmes offerts à prendre les armes. Nous arrivâmes à la Grand-prée vers trois heures et demi après minuit, la neige et le froid nous incommodant beaucoup; nous trouvâmes, comme on nous l'avoit dit, les maisons bien gardées, mais les sentinelles ne nous découvrirent que lorsque nous fûmes à la portée du fusil, le temps étant extrêmement sombre.

Nous attaquâmes vivement, malgré le feu des ennemis, nous forçâmes les maisons à coup de hâches, et en très peu de temps nous nous en rendîmes maîtres, ainsi que d'un bâteau et d'une goëlette de 80 tonneaux, qui avoit servi à transporter les effets des Anglois. Messieurs les officiers et cadets se distinguèrent en cette action, et tous nos Canadiens donnèrent des marques de leur courage. Il y eut de la part des ennemis cent quarante hommes tués, du nombre desquels fut le Colonel Noble, son frère et trois autres; trente huit blessés et cinquante quatre prisonniers. Ils ne nous tuèrent que sept hommes dont deux sauvages du nombre, et nous en blessèrent quatorze parmi lesquels fut MM. de Coulon et Lusignan. Le premier eut le bras gauche percé d'une balle, et l'autre la cuisse cassée et un autre coup à l'épaule. Mr. de Coulon ayant perdu beaucoup de sang, se fit porter à la rivière des Gasparaux et Mr Lusignan, où nous avions laissé notre chirurgien. Les ennemis qui occupoient les maisons que nous n'avions pu attaquer, se rassemblèrent dans une maison de pierre où ils avoient du canon et que Mr de Coulon devoit attaquer, si le guide qui conduisoit son détachement, ne l'eut pas mené à une autre. Lorsqu'ils furent tous réunis en cette maison de pierre, ils firent une sortie de 200 hommes pour me venir prendre dans la maison voisine, où j'avois tué le colonel Lenoble et son frère. Mais quoique mon détachement ne fut pas plus de 40 hommes, je les repoussai vivement. Ils eurent du monde de tué et bien de blessé. Nous nous battîmes d'une maison à l'autre jusqu'à 11 heures. J'eus deux hommes de blessés auprès de moi, dont l'un mourut deux jours après.

(à suivre.)

Correspondance.

M. le Rédacteur,

Un voyage à la campagne à cette saison de l'année n'est pas en général une chose très agréable. Cependant les affaires de votre correspondant l'ont obligé à cette époque de l'année de visiter la partie nord de la province.

Je passais le premier dimanche de la nouvelle année à Campbellton. La température était vraiment délicieuse. Le thermomètre était au point de congélation, il y avait de la neige en quantité suffisante, de bons chemins et j'ai eu beaucoup d'agrément à faire mon voyage.

L'hiver jusqu'à présent a été très beau, les anciens disent qu'ils n'ont jamais vu une température semblable à celle dont nous jouissons. Le chenal de la rivière Ristigouche est ouvert de la Pointe au Chêne à la Baie-des-Chaleurs.

A Dalhousie on traverse à Maquacha en bateau à la rame, c'est ce que les plus vieux de la localité n'ont encore jamais vu à cette saison de l'année.

Comme de coutume les marchands se plaignent de la dureté des temps. Ce qui alimente le commerce ici ce sont les fermiers qui demeurent sur la rive nord du Ristigouche. Or vû que le pont de glace sur cette rivière n'est pas formé, les cultivateurs ne peuvent pas amener leur avoine, foin, patates, etc., au marché, et c'est ce qui cause le chagrin des marchands.

Les chemins de Dalhousie à Bathurst sont en bon état.

J'ai remarqué beaucoup d'améliorations le long de la route. Les résidences de James Reed et de John McMillan feraient honneur à une grande ville. Au Petit Rocher, A. W. T. DesBrisay a achevé une magnifique maison et son magasin peut se comparer favorablement avec les meilleurs de Moncton. Cependant Bathurst est la ville qui fait plus de progrès. Il y a ici plusieurs belles maisons et jolis magasins. La dernière amélioration en ce genre est le bloc Burns. Il n'y a rien de semblable en dehors de Saint-Jean. On m'apprend que A. C. Smith, apothicâire de Saint-Jean va ouvrir au printemps une pharmacie dans le bloc Burns.

Les dimensions de cette pharmacie seront de trente sur vingt pieds, avec de grandes fenêtres de verre. De fait elle sera en avant de celles qu'on a maintenant à Saint-Jean.

Le gouvernement est à construire un pont de la ville à la station du chemin de fer, ouvrage non nécessaire selon moi. L'argent qu'on paye pour la construction de ce pont aurait été plus profitable si on l'eusse dépensé à faire des réparations sur les grands chemins dans la province.

De Bathurst à Caraquet j'ai fait le trajet en chemin de fer, dans un joli char bien éclairé, et la distance m'a paru bien courte, tant les officiers du convoi se sont montrés polis, attentifs et courtois. Autrefois pour franchir cette distance en hiver cela me prenait deux ou trois jours, et j'étais exposé au vent glacial venant de la Baie-des-Chaleurs. Le gérant du chemin de fer m'a dit que la compagnie avait décidé pour le présent que les convois sur cette ligne n'iraient pas plus loin qu'à Caraquet, et qu'on était décidé à n'importe quel prix de tenir le chemin ouvert pour le trafic pendant tout l'hiver. On a fait de grands préparatifs pour protéger la ligne contre les bancs de neige, par plusieurs milles de clôture de planches et de branches.

Le 8 et 9 janvier il est tombé à Caraquet et à Tracadie un épais verglas qui a détruit un grand nombre d'arbres fruitiers et fait de grands dégats aux fils télégraphiques.

Dans ma tournée le long de la côte j'ai vu les vaillants pêcheurs à leurs labeurs ardus. Les rivières de Pokemouche, du Petit et Grand Tracadie ressemblaient à des villages tant il y avait de cabanes érigées sur la glace. Je pense que la pêche avec rêts à poche cet hiver n'a pas été un succès. On allègue que la glace est si mince que les éperlans se rendent sur les hasses et ne restent pas dans le chenal. Quoiqu'il en soit la pêche à la ligne a bien réussi et les pêcheurs font des gages.

De Church Point, sur la baie de Miramichi, jusqu'à Chatham, on aperçoit tout le long de la route des pêcheurs sur la glace. Quelques-uns sont chanceux tandis que d'autres gagnent à peine assez pour payer leurs dépenses.

EN PASSANT.

☞ Abonnez-vous sans délai au *Moniteur Acadien.*

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Ottawa, 31 janvier 1889.

Nonobstant le mauvais temps et la poudrerie, une foule immense assistait à l'ouverture du Parlement cette après-midi. A trois heures, Son Excellence le gouverneur-général Stanley faisait son apparition dans l'enceinte du sénat, et quelques instants après, entouré d'un brillant état major, adressait aux vénérables sénateurs et aux tout-puissants députés le discours qu'on va lire :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

En m'adressant au Parlement du Canada pour la première fois dans l'accomplissement des importantes fonctions que j'exerce comme représentant de Sa Majesté, je désire vous exprimer la satisfaction que j'éprouve de recourir à vos conseils et à votre assistance. Je comprends tout l'honneur que fait rejaillir sur moi la coopération que je suis appelé à donner à vos travaux pour le bien-être de la Puissance, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour procurer la prospérité du peuple de ce pays, le développement de ses ressources matérielles et le maintien des liens constitutionnels qui rattachent ses provinces. On doit regretter que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui se sont élevées relativement aux pêcheries, n'ait pas été ratifié par le sénat des Etats-Unis, qui est nanti de ce pouvoir, et que les lois que nous avons adoptées à ce sujet l'an dernier soient en conséquence inopératives dans une grande mesure. Il ne reste plus au Canada que de persister à maintenir ses droits, consacrés par la convention de 1818, tant qu'un arrangement satisfaisant n'aura pas été fait au moyen d'un traité entre les deux nations.

Il vous sera de nouveau soumis un projet de loi pour amender les actes concernant le vote électoral, aux fins de simplifier la loi et d'en amoindrir les frais.

Dans les intérêts du commerce il est expédient d'assimiler, et en certains cas d'amender, les lois en vigueur dans les diverses provinces, relativement aux billets d'échange, aux chèques et aux billets promissoires, et à cette fin il vous sera soumis un projet de loi pour rendre uniformes, par toute la Puissance, les lois régissant les billets de connaissement.

Pendant la vacance, mon gouvernement a soigneusement étudié la question du service océanique, et l'on vous demandera un crédit pour améliorer le service des malles atlantiques, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de paquebots rapides entre la Colombie Britannique et la Chine et le Japon.

On attirera votre attention sur les meilleurs moyens à prendre pour développer notre commerce et établir des communications à la vapeur directes avec l'Australie, les Grandes Antilles et l'Amérique du Sud.

On soumettra à votre considération un projet de loi pour la répression de délits se rapportant aux conseils municipaux et pour faciliter les enquêtes en ces matières.

On vous présentera aussi plusieurs autres mesures pour améliorer la loi de procédure dans les causes criminelles. Au nombre de celles-ci seront un projet de loi pour permettre sur épreuve la mise en liberté des personnes trouvées coupable d'un premier délit, un projet de loi autorisant de faire des règlemens pour la pratique dans les causes se rapportant aux procédures criminelles, et un projet de loi pour rendre applicable dans tout le Canada l'acte des procès expéditifs.

On présentera aussi à votre considération des projets de loi pour l'inspection du bois de service, pour l'amélioration du système postal et pour augmenter l'efficacité de la police montée du Nord Ouest.

Les commissaires royaux du travail ayant achevé leurs enquêtes, j'espère pouvoir vous soumettre prochainement leur rapport, de même que les témoignages importants qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

Messieurs de la Chambre des Communes :

On déposera devant vous les comptes pour l'année écoulée et les estimations pour l'année courante. Ces estimations ont été préparées avec tout le soin exigé par une rigoureuse économie et par l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande à votre vive attention ces divers sujets et autres qui pourront vous être soumis, et j'espère que le résultat de vos délibérations contribuera, avec la bénédiction du

COLONNE MELANSON

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

Marchandises Generales !

Mon assortiment de Marchandises Générales est au complet, et je puis le recommander avec confiance à mes pratiques.

Mes prix sont toujours modérés, et sous ce rapport comme sous tous les autres, ceux qui m'honorent de leur patronage peuvent être sûrs d'être servis à leur entière satisfaction.

O. M. Melanson

Etoffes a Robes !

Une grande variété de toutes les couleurs et tous les prix.

O. M. Melanson.

Cotonnades !

Indiennes, coton jaune, coton blanc, coton lainé, flanelle rouge, grise, blanche, et du coton laune spécial d'une verge de largeur à 5cts la verge seulement.

O. M. Melanson.

Habillements !

Draps pour habillements d'homme, draps à paletots, draps pour manteaux de femme.

O. M. Melanson

Pelleteries !

Robes de carioles grises et noires, casques en pelleterie et en imitation à des prix très réduits.

O. M. Melanson

Chaussures

Un assortiment complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants de tous prix et de toutes grandeurs ainsi que des claques et pardessus.

O. M. Melanson

Hardes faites !

Un gros stock de hardes faites pour hommes et enfants. Habillements d'hommes de $5 en montant. Le plus gros assortiment de paletots à Shédiac et à des prix très réduits.

O. M. Melanson

Epiceries !

Mon stock d'épiceries est au complet comme à l'ordinaire et consiste de thé, tabac, melasse savon, huile de charbon, huile douce pour moulin à battre, hareng, morue, etc., etc.

O. M. Melanson

Farine !

Une grande quantité de farine de blé, de blé d'inde, d'avoine et de sarrazin.

O. M. Melanson

Produits !

En échange de mes marchandises ou à compte pour dettes je prendrai toutes sortes de produits de la ferme, comme l'avoine, ou tout autre grain, ainsi que les patates, graines de lin, chaussons et mitaines.

O. M. Melanson

Eperlan !

J'acheterai les éperlans et les payerai argent comptant.

O. M. Melanson

AVOINE !

Je payerai argent comptant pour avoine.

O. M. Melanson.

COLONNE MELANSON

ciel, à promouvoir le bien-être et la prospérité du Canada.

Les membres de la chambre des communes reprirent le chemin de leur salle, et quand la droite et la gauche eurent échangé quelques regards provocateurs, on procéda à la présentation des députés élus pendant la vacance, savoir:

L'hon. C. H. Tupper, par Sir John A. McDonald et Sir John Thompson;

M. Boisvert, par Sir Hector Langevin et M. Vanasse;

L'hon. M. Haggart par Sir John McDonald et l'hon. M. Bowell:

L'hon. M. Dewdney, par Sir John McDonald et l'hon. M. Foster;

Sir Adams Archibald, par Sir John McDonald, et Sir John Thompson;

M. Lépine, par Sir Hector Langevin et M. Curran;

M. White, par Sir John McDonald et M. Wallace;

M. Dickey, par Sir John McDonald et Sir John Thompson,

M. Neveu, par l'hon. M. Laurier et M. Beausoleil.

Quelques changemants ont eu lieu dans les sièges réservés aux ministres: L'hon. M. Foster occupe le fauteuil ci-devant occupé par Sir Charles Tupper dans la première rangée; l'hon. M. Dewdney celui du regretté hon. Thos. White, l'hon. M. Tupper celui ci-devant occupé par l'hon. M. Foster, et l'hon. M. Haggart celui de l'hon. M. McLellan, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Ottawa, 1er février,

Quelques minutes après l'ouverture de la séance, M. R. S. White, le jeune député de Cardwell, s'est levé pour présenter l'adresse en réponse au discours du trône. Dans un discours modéré, il s'est surtout appliqué à traiter la question des pêcheries, faisant ressortir la conduite vacillante et illogique du gouvernement des Etats-Unis.

M. Lépine, successeur de feu M. Coursolles à la représentation de Montréal-Est, a secondé l'adresse en français, et son discours a été bien accueilli. M. Lépine a fait l'éloge de la politique nationale.

L'hon. M. Laurier a critiqué le discours du trône, qui ne contient presque rien, a-t-il dit. Il regrette que le gouvernement n'ait rien fait pour favoriser les relations commerciales entre le Canada et les Etats Unis, mais il ne désespère pas de voir le gouvernement se convertir aux idées libérales sur cette question. Après avoir touché á plusieurs points de controverse, M. Laurier à terminé en disant que la question des pêcheries doit être traitée avec délicatesse et que toute démarche destinée á rendre plus cordiales les relations entre les deux pays serait profitable au Canada aussi bien qu'à l'Angleterre.

Sir John remercia M. Laurier de sa modération. Depuis longtemps le gouvernement désire étendre le commerce avec les Etats-Unis, mais les Américains disent que cela n'est possible qu'avec l'annexion. Il ne dit pas que la réciprocité, ou l'union commerciale, serait nuisible au Canada; mais on ne peut obtenir l'une ou l'autre sans renoncer à notre allégéance et á la couronne britannique. La prochaine administration américaine ne peut pas être moins libérale que celle du jour, et dans les négociations qui pourront avoir lieu sur la question des pêcheries elle ne sera pas embarrassée par un sénat hostile.

L'adresse est adoptée sans division et la chambre s'ajourne.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit:

Dans les Clubs	$1.25	par année
Hors les Clubs	2.00	"

Nos abonnés sont priés de prendre note de cet avis qui s'applique á tous indistinctement.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 5 FÉVRIER 1889

On nous apprend que M. J. P. Tardivel, rédacteur de la "Vérite", a reçu du Souverain Pontife la décoration du Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Il y a eu aux Etats-Unis, en 1888, 679 grèves auxquelles 211,000 employés ont participé. C'est 23 par cent de moins dans le nombre des grèves et 38 par cent de moins dans le nombre des grévistes, qu'en 1887. Les gages perdus par ces grèves sont estimés à $11,343,000, contre $15,880,000 en 1887.

M. Robertson, député de Kings, Ile du Prince-Edouard, a rapporté au ministère de la Marine et des Pêcheries que le nouveau steamer du gouvernement, Stanley, qui a été équipé pour faire le service entre l'Ile et la terre ferme, donne la plus entière satisfaction.

On croit que le Stanley peut voyager au moins onze mois de l'année. Il passe á travers de la glace de 15 à 18 pouces d'épaisseur avec la plus grande facilité du monde.

Il résulte du rapport que vient de publier le chef du bureau des statistiques á Washington, que la valeur des marchandises exportées des Etats-Unis pendant l'année 1888 a été de $690,766,462, au lieu de $715,301,044 en 1887, et celle des marchandises importées aux Etats-Unis pendant la même période de $725,224,153, au lieu de $708,818,478 dans l'année 1887.

Pendant les douze mois finissant le 31 décembre dernier, il est arrivé aux Etats-Unis 518,518 immigrants. En 1887, le chiffre des arrivage n'avait été que de 510,058; c'est donc, pour l'année 1888, une augmentation d'environ 8,500.

Chronique religieuse.

Quand le sacré Collège des cardinaux est au complet il compte soixante-dix membres; il y a actuellement dix vacances. Des soixante Cardinaux, plus de la moitié sont des Italiens, cinq des sujets britanniques, et les Etats-Unis en comptent un, les autres sont de descendance autrichienne, allemande, polonaise, française, espagnole et portugaise. Le plus vieux des cardinaux est le Dr Newman, né en l'année 1801. Pas moins de six des membres du Sacré Collège sont des octogénaires.

MISSION DU BENGALE DES RR. PP. DE STE. CROIX.

Les cinq missionnaires de la congrégation de Sainte-Croix, dont trois de l'Indiana, (Etats-Unis) et les deux autres du Canada, dont nous avons annoncé le départ pour le Bengale au mois de septembre 1888, sont enfin arrivés à destination. Une lettre de Burisal (Bengal), East India, datée du 22 novembre 1888, à un des religieux C. S. V. du collège Notre-Dame, Côte des Neiges, fournit des détails sur leur voyage de Naples à Calcutta. La traversée à bord du "Ganges" a été un mois environ et s'est opérée dans les conditions les plus favorables.

Le vapeur n'a fait escale que deux fois: une première fois au sortir de la mer Rouge á Aden, et la seconde fois á Ceylan, où les religieux sont allés rendre visite à l'archevêque, Monseigneur Bonjeau, et aux bons Pères Oblats qui ont là une magnifique mission. Ils ont pu célébrer la sainte messe dans l'église de l'Ile, chose qu'ils n'avaient pu faire depuis Naples.

De Port-Saïd à Suez, par le fameux canal de ce nom, ils ont pendant un jour et une nuit côtoyé le désert que parcourent en tous sens l'espace de quarante années les tribus errantes conduites par Moïse et que traversa aussi plus tard la Sainte-Famille fuyant devant le cruel Hérode. C'était l'étape la plus consolante du long et monotone voyage. Le vendredi soir, 22 novembre, le steamer était à Madras et le mardi suivant il jetait l'ancre dans le port bien connu de Calcutta, station principale des missionnaires de la compagnie de Jésus. De là en train à Dacca, il n'y avait que peu d'heures et depuis le 30 novembre dernier, les cinq missionnaires de la congrégation de Ste-Croix sont dispersés, chacun dans son coin prêt à opérer tout le bien que Dieu voudra faire par son intérmédiaire au milieu des pauvres païens de ces régions lointaines. Prions que le règne de Dieu y arrive: "Advenist regnum tuum!" et que le nombre des ouvriers dans cette vigne abandonnée augmente rapidement.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

25e Anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph

Un certain nombre d'entre les anciens élèves du Collège Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, réunis, le 29 Novembre 1888, dans une des salles du collège, formèrent le projet d'inviter tous leurs condisciples á s'unir pour célébrer, avec le plus d'éclat possible, le 25e anniversaire de la fondation de leur Alma Mater.

A cet effet, et afin de procéder plus régulièrement, M. l'abbé James McDevitt, M. A., curé de Silver Falls, dans le diocèse de Saint-Jean, N. B., fut nommé président de l'assemblée, et l'honorable Pascal Poirier, M. A., Sénateur, secrétaire.

La proposition suivante fut alors soumise et adoptée:

Considérant que le Collège Saint Joseph a marqué une ère nouvelle dans l'histoire de l'Education catholique du Nouveau-Brunswick,

Qu'il est juste de reconnaître par quelque témoignage ou démonstration publique les bienfaits conférés parmi les populations acadienne et anglaise par cette bénie institution.

Les anciens élèves et les élèves actuels de l'institution s'engagent á célébrer le plus dignement possible, á la date du 26 juin 1889, le 25e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph.

Sur proposition dûment adoptée un comité exécutif est ensuite choisi et les messieurs suivants sont nommés:

M. L'ABBÉ JAMES MCDEVITT, M. A., Président.
L'HON. PIERRE A. LANDRY, M. A., } Vices-Présid.
M. L'ABBÉ F. X. CORMIER, }
M. GEORGE MCINERNEY, M. A., } Sec.-Trésoriers
L'HON. PASCAL POIRIER, M. A., }

Membres du Comité Exécutif.

Révd. Père Philippe Belliveau, P. P., Memramcook.
M. le docteur Azarie Brodeur, Chevalier de la Légion d'Honneur, etc., Montréal.
M. l'abbé Fidèle Belliveau, Fox-Creek, N. B.
M. l'abbé H. A. Meahan, Moncton, N. B.
Hon. Ambroise Richard, Dorchester, N. B.
Docteur Edouard Gaudet, Memramcook, N. B.
M. N. A. Landry, L. L. B., COURRIER DES PROVINCES MARITIMES, Bathurst, N. B.
Docteur L. N. Bourque, Moncton, N. B.
Docteur Fidèle Gaudet, Meteghan, N. S.
M. James Barry, Principal St. Malachi's School, Saint John, N. B.
M. l'abbé Philias Bourgeois, Hâvre-á-Boucher, N. S.
M. l'abbé McGill, Lisbon, Maine.
M. l'abbé J. M. O'Flaherty, St. Andrews, N. B.
M. l'abbé R. L. Walsh, Boston, Mass.
M. l'abbé L. Allain, Merriton, Ont.
M. Aimé Belliveau, Ottawa, Ont.
Docteur J. B. McInerney, Portland, N. B.
Professeur Alphée Belliveau, Frédéricton, N. B.
M. Edward O'Brien, School Inspector, Frédéricton.
M. l'abbé Philippe L. Belliveau, Sussex, N. B.
M. l'abbé C. Collins, Fairville, N. B.
M. l'abbé F. L. Carney, ...
M. l'abbé Désiré Léger, Carleton, N. B.
M. l'abbé David Harnett, Shockfish, N. B.
Docteur A. A. LeBlanc, Arichat, N. S.
M. Valentin Landry, L'ÉVANGÉLINE, Digby, N. S.
M. François Vautour, Grosses-Coques, N. S.
M. Edward McPhelim, CHICAGO TRIBUNE, Chicago.
M. Charles Donohue, Barrister, Chelsea, Mass.
Docteur Edouard Léger, Bouctouche, N. B.
Docteur William Dolan, Fall River, Mass.
Docteur Charles Hewson, Amherst, N. S.
Docteur S. C. Bliss, Sackville, N. B.
M. John Nadeau, Fort Kent, Maine.
M. Arthur Charters, Barrister, Dorchester, N. B.
M. John Costigan, Barrister, Calgary, Man.
Docteur John Mehan, Bathurst, N. B.
Docteur Joseph Léger, Shédiac, N. B.
Docteur Lucien Belliveau, Shédiac, N. B.
M. l'abbé John Hébert, St-Paul, N. B.
M. l'abbé F. Casey, Saint Jean, N. B.
M. l'abbé Maxime Babineau, Caraquet, N. B.
M. Narcisse Robidoux, MONITEUR ACADIEN, Shédiac.
M. Placide Gaudet, MONITEUR ACADIEN, Shédiac.
M. Zoel Léger, Waltham, Mass.
M. Pierre LeBlanc, Waltham, Mass.
M. Richard Tucker, 518 Washington St., Boston, Mass.
M. Edouard Babin, Moncton, N. B.
M. André Belliveau, Saint Joseph, N. B.
M. Edouard Belliveau, Comeauville, N. S.
M. John Boden, New-York City.
M. Valentin Bourque, Amherst, N. S.
M. Hilliard Bowser, Amherst, N. S.
M. James Butler, 103 Dresden Row, Halifax, N. S.
M. l'abbé John Carson, Village de Richibouctou, N. B.
M. l'abbé Peter Duffy, Diocèse de Chatham, N. B.
M. Timothy Caissy, Saint Jean, N. B.
M. Wisley Chapman, Rockland, N. B.
M. Edward Corbett, ... P. B. S.
M. Fabien Cormier, Cormier's P. O., N. B.
M. John Carrigan, Emigrant Settlement, N. B.
M. Charles Crispeau, Hâvre-á-Boucher, N. S.
M. Alexander Cullinan, St-Stephen, N. B.
Docteur Edward Doherty, Memramcook, N. B.
M. H. R. Emmerson, M. P. P., Dorchester, N. B.
M. Allen Farrell, Newcastle, N. B.
M. Charles Foley, Barrister, ... Manitoba.
M. Omer Gastonguay, Halifax, N. S.
M. Archibald Gillies, Miscouche, I. P. E.
M. J. B. Goguen, Ste-Marie, N. B.
M. Pierre Haché, Bathurst, N. B.
M. Francis Hart, Grand Falls, N. B.
M. Fréd. Laforest, Avocat, Edmundston, N. B.
Docteur George Laforest, Ste-Rosalie, P. Q.
M. David Landry, Cocagne River, N. B.
Révd. Père André LeBlanc, Collège Saint-Joseph.
M. l'abbé Antoine LeBlanc, Au Sable, Michigan, U. S., (care of Father Winter).
Révd. Père Hyppolite LeBlanc, St-Césaire, P. Q.
M. J. P. LeBlanc, Church Point, N. S.
M. Napoléon LeBlanc, Cape-Bald, N. B.
M. Vital LeBlanc, Grand Séminaire de Québec.
M. François Léger, Barachois, N. B.
M. Raphaël Léger, 88 Kirkland St., Cambridge, Mass.
M. John Madigan, Houlton, Maine.
M. Arthur Maillet, Rue St-Laurent, Montréal.
M. Daniel Martel, Arichat, N. S.
M. Francis McGinley, Duluth, Minnesota, U. S.
M. Michael McGrath, Saint Jean, N. B.
Révd. Edward Meahan, Collège St-Laurent.
M. Guillaume Melanson, Church Point, N. S.
M. Ferdinand Michaud, Rivière-du-Loup, P. Q.
M. Martin Nolin, Bouctouche, N. B.
M. l'abbé William O'Leary, Kingsclear, Frédéricton.
Révd. Arthur O'Neil, Collège St-Laurent, P. Q.
M. Emmanuel Poirier, Miscouche, I. P. E.
M. Michael Quigley, Newcastle, N. B.
M. Adélard Ringuette, Collège l'Assomption, P. Q.
M. Léon Ringuette, St-Hyacinthe, P. Q.
M. James Sherry, Memramcook, N. B.
M. Francis Sweeney, Barrister, Saint John, N. B.
M. George Teed, Dorchester, N. B.
M. John Travers, Saint John, N. B.
M. l'abbé Henry Walsh, Boston, Mass.
M. l'abbé Richard Walsh, St-Dominic Church, East Boston, Mass.
M. Horace Whitney, Driver, I. C. R., Moncton, N. B.
Révd. Sylvère Arseneau, Collège St-Laurent, P. Q.
M. Gilbert Boudreau, Barachois, N. B.
Révd. Paul Dufour, Eccl., Grand Séminaire, Québec.
M. David Gagnon, Avocat, Madawaska, N. B.
M. John Fegan, Avocat, Halifax, N. S.
M. Donald McDonald, Rivière-du-Loup, P. Q.
M. Samuel McManus, Bouctouche, N. B.
Révd. Frank McMurray, Saint John, N. B.
M. Arthur O'Leary, Richibouctou, N. B.
M. Joseph Roy, Collège Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
M. Ernest Sirois, Grande Rivière, P. Q.

Le devoir du comité exécutif est de parfaire toute l'organisation de la fête avec pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Trois membres du comité, pourvu que le Président ou l'un des vices-présidents et les deux secrétaires en fassent partie, constitueront un "quorum" ayant tous les pouvoirs du comité exécutif.

La question du souvenir á laisser au Collège et á son Supérieur, le Très Révérend Père Lefebvre (lequel en est en même temps le glorieux fondateur), ayant été soulevée, la résolution suivante fut unanimement adoptée:

Attendu que le nombre des élèves du Collège Saint-Joseph va augmentant d'année en année,

Que nonobstant la construction d'une aile additionnelle (don généreux de M. l'abbé F. X. Cormier, un des anciens élèves de l'institution), le manque d'espace se fait sérieusement sentir:

Il est résolu qu'une souscription en espèces soit prélevée parmi les anciens élèves et les amis de l'éducation et qu'il en soit fait don, le 26 juin prochain, au Très Révérend Père Lefebvre, pour aider à la construction d'une autre aile au Collège, dite, "l'aile des anciens élèves."

Le comité exécutif s'étant ensuite réuni en vertu des pouvoirs ci-haut conférés, a nommé agents de listes de souscriptions toutes les personnes dont le nom figure comme membre du dit comité.

Un cahier d'honneur renfermant le nom de tous les souscripteurs, avec la somme versée, sera déposé au parloir de "l'aile future" pour être conservé en mémoire de l'événement du 26 juin 1889.

Tous ceux qui ont étudié au Collège Saint-Joseph sont par les présentes invités à se trouver le 26 juin prochain á l'assemblée générale, au "conventum" des anciens élèves, qui aura lieu au Collège même, où il y aura séance, avec discours, musique, et présentation d'une bourse au Très Révérend Père Lefebvre.

L'arrivée des anciens élèves devra avoir lieu, autant que possible, le 25 juin, dans l'après-midi, au Collège, où il y aura réception et séance par les élèves actuels.

JAMES MCDEVITT, M. A.,
président.
P. A. LANDRY, M. A.
RÉVD. F. X. CORMIER,
vices-présidents.
G. V. MCINERNEY, M. A.,
PASCAL POIRIER, M. A.,
secrétaires-trésoriers.

Memramcook, N. B., 19 janvier 1889.

BULLETIN ETRANGER.

AUTRICHE.—Le mouvement catholique en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape s'étend rapidement. Des assemblées ont eu lieu á Bruck, Malseburg, et autres places, et l'on y a adopté des résolutions condamnant les restrictions imposées par le gouvernement italien sur le Saint-Siège.

Ces résolutions déclarent que les catholiques ne doivent prendre aucun repos tant que la suprématie de l'Eglise ne sera pas reconnue.

L'archiduc Rudof, prince héritier d'Autriche, a été trouvé mort dans sa chambre á coucher, le 30 janvier. On suppose qu'il s'est suicidé.

FRANCE.—Le général Boulanger parlant des commentaires de la presse étrangère sur ses élections, dit qu'il est tout á fait naturel que les organes de certains gouvernements considèrent son arrivée au pouvoir comme le prélude de la guerre.

Ces gouvernements préfèreut voir la France en proie aux dissensions plutôt que be gagner une nouvelle force sous un gouvernement de pacification et d'union.

Une dépêche de Paris dit que tous les gens réfléchis sont d'avis que l'élection de Boulanger est un malheur pour la France. Elle ajoute qu'une des causes de sa victoire a été:

Le mot fameux de Gambetta: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi," les persecutions incessantes contre le clergé, les tracasseries contre les religieuses, la laïcisation á outrance, l'enrôlement des séminaristes, tout cela a mécontenté la bourgeoisie et beaucoup de paysans qui, s'ils ne pratiquent pas eux-mêmes, entendent qu'on laisse en paix leurs femmes et leurs enfants sur le chapitre religieux.

ROME.—Les rumeurs annonçant que le pape était sérieusement indisposé, sont fausses. Sa santé est bonne et il est très consolé par les adresses qui lui viennent de tous les pays de l'Europe sympathisant avec lui au sujet des empiètements du gouvernement italien.

Le cardinal Gangibauer, archevêque de Vienne, lui a envoyé une adresse des évêques autrichiens proclamant le droit du pape au pouvoir temporel.

Les journaux italiens sont d'opinion que cette adresse affectera les relations amicales qui existent actuellement entre l'Autriche et l'Italie, et que le succès de Boulanger porte les idées vers la guerre et fait que le Quirinal s'occupe moins des plaintes du Vatican.

Sa Sainteté est âgée de 79 ans.

Léon XIII est né à Carpineto, près de Rome, le 2 mars 1810. Il fit ses études á Rome et à l'âge de 27 ans fut nommé Prélat Domestique par le Pape Grégoire XVI.

Pie IX le nomma Cardinal en 1853, sous le nom de Cardinal Pecci.

Pie IX mourut le 7 février 1878 et le Cardinal Pecci fut 30 jours après nommé son successeur sous le nom de Léon XIII.

NOUVELLES LOCALES

M. le Dr L. J. Bellivau a fait, vendredi, une délicate opération sur la personne de M. Hyppolite Duguay de Bouctouche, en enlevant avec beaucoup de succès une tumeur cancéreuse.

Dimanche, la Révérende Sœur marie-Régina, du couvent de cette ville, célébrait l'anniversaire de sa naissance. Ses élèves en ont profité pour lui présenter une adresse de circonstance qu'Azélie Robidoux a lue en leur nom. La Révérende Sœur a été fort touchée de cette démonstration d'affection de la part des élèves.

Nous sommes heureux de voir que M. J. T. Hawkes, rédacteur du "Transcript" de Moncton, est complètement rétabli. Après avoir été longtemps malade des fièvres typhoïdes, M. Hawkes est allé faire sa convalescence dans les provinces d'en haut, où il a pris part, ces jours derniers, á plusieurs réunions libérales. Il est revenu á Moncton samedi matin.

Vû le mauvais état de la glace, M. Chas. Landry n'a pu trotter son cheval jeudi dernier, pour l'enjeu de $30, déposé par lui et M. Octave Poirier, il y a un mois. Si le cheval trottait son mille en 2.50, M. Landry gagnait l'enjeu; dans le cas contraire, M. Octave Poirier empochait. Le sort a favorisé ce dernier, car la glace était impossible pour une course ce jour-là. Cette course avait attiré passablement de monde, et on s'en est retourné désappointé.

En France les encanteurs publics sont des officiers ministériels, comme les notaires, les shérifs, etc. Ils sont au nombre de 80 pour toute la France et sont incorporés en chambre syndicale, ayant leurs règlements, leur discipline, etc. Le métier d'encanteur est fort rémunératif, et il n'est pas rare de voir un des 80 vendre sa place un million de francs. Pour être encanteur, il faut être sujet français, âgé de 25 ans, d'une compétence reconnue et avoir quelques moyens, car on exige un cautionnement de 20,000 francs de chacun d'eux. Un homme d'esprit comme notre encanteur M. Jacob Hébert, et doué d'un verbe comme le sien, est sûr de faire fortune en peu de temps à Paris.

AU Nouveau MAGASIN !

Bloc Poirier,---Batisse en Briques.

Tout en remerciant cordialement le public en général pour le généreux patronage qui m'a été donné depuis 32 ans, j'ai le plaisir d'annoncer à mes pratiques et au public en général que je suis

Déménagé dans mon nouveau magasin,

Bloc Poirier, Bâtisse en briques, où tout le monde est invité à venir me faire une visite.

FIDELE POIRIER

MARCHANDISES GÉNÉRALES.

Mon assortiment de Marchandises Generales est au complet. Je vends en gros et en détail. Que chacun s'empresse de venir voir son choix. Aucun trouble pour laisser voir la marchandise. Satisfaction garantie.

FIDELE POIRIER

AU PUBLIC ACHETEUR.

Le public acheteur trouvera à mon magasin un assortiment complet de tout ce dont il a besoin soit en marchandises sèches, comme habillements faits, capots et casques en pelleterie, drap et étoffes de toutes sortes, soit en chaussures, meubles, soit en groceries, comme mélasse, en gros et en détail, sucre, thé, tabac, etc. Le tout à des prix excessivement bas.

FIDELE POIRIER

Produits.

Je prendrai en échange de mes marchandises tous les produits du fermier, comme l'avoine, les patates, etc., que je payerai au plus haut prix du marché. J'ai aussi besoin d'une grande quantité de chaussons. Prix satisfaisants.

FIDELE POIRIER

AVIS IMPORTANT !

Voulez-vous être bien servi, avoir de la bonne marchandise? Allez au magasin de Fidèle Poirier, Bâtisse en briques, vous trouverez dans ce magasin tout ce qu'il faut en fait de marchandises à des prix excessivement bas.

FIDELE POIRIER

Etoffes a Robes a Moitie Prix !

G. F. FAIR & CO., MONCTON,

Sont à faire leur inventaire, et ils ont placé sur leurs comptoirs plusieurs lots d'ETOFFES A ROBES qu'ils vendront à moitié prix !

Etoffes a Robes de 35c baissees a 20c. ! Etoffes a Robes de 30c. baissees a 15c. !

Coupons d'Etoffes a Robes a moins que Moitie Prix !

☞Nous ferons aussi un rabais spécial de 10 par cent sur tous les achats d'Etoffes à Robes qui se monteront à $3.00 et plus !

G. F. FAIR & CO., - Main Street, - MONCTON

Je Desire faire Connaitre

Aux personnes qui me doivent que vu les dépenses que j'ai faites cet été, j'ai absolument besoin de ce qui m'est dû. Ainsi les personnes qui me doivent voudront bien prendre avis de ceci, car après le 5 Février ceux qui ne m'auront pas payé auront à régler avec un avocat ou magistrat.

Tout en remerciant mes pratiques de l'encouragement que j'en ai eu je les invite de me continuer leur patronage que j'apprécie beaucoup.

Madame C. H. Galland.

B. & M.

Nous offrons des avantages tout spéciaux aux acheteurs de

Etrilles, Clochettes a Carrioles, Rivets pour Bandages de Traines et de Roues de Voitures.

ALLUMETTES TELEGRAPH

Nous avons un grand assortiment de ces célèbres allumettes que nous vendons à bien bas prix en boîtes de 10 grosses.

BARRY & MACLAUCHLAN,
Marchands en gros de Ferronneries.
ST. JOHN, - - N. B.

D'ici a la fin de Fevrier, on peut s'attendre d'acheter la balance de mes marchandises d'hiver presqu'a moitie prix. Il me faut aussi 300 paires de chaussons.

C. R. POIRIER.

Magasin Général de WELLINGTON !

Ayant encore en magasin un gros stock varié de

MARCHANDISES SECHES

de toute sorte, et désirant les convertir en argent, le soussigné vendra les dites marchandises à grand marché.

GROCERIES !

De la meilleure qualité à aussi bon marché que n'importe où dans le comté. Je paie l'Avoine argent comptant et je prends toute espèce de bois en échange de marchandises.

Je profite de l'occasion pour avertir tous ceux qui me doivent que toutes les redevances, billets et jugements qui ne m'auront pas été payés

Le 15 FEVRIER Prochain,

seront confiés aux soins du Greffier de la Cour à Abram's Village, pour collection. C'est le dernier avis.

Jos. O. Arsenault.
Wellington, I.P.E., 17 janvier 1889.—1m

Chemins de Fer Intercolonial, Extension-Est & Embranchement-Windsor.

SOUMISSION.

On recevra jusqu'à SAMEDI, 16 FEVRIER, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour clôturage," pour l'érection de tout ou partie du clôturage désigné dans un devis daté le 18 janvier 1889 et qu'on peut se procurer à toutes les stations régulières.

Toutes les conditions du devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Surintentant-en-chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, 19 janvier 1889—7i

AVIS SPECIAUX.

AVIS AUX MERES.

Le Sirop Calmant de Mrs Winslow, pour la dentition des enfants, est la prescription de la meilleure des nourrices et médecins des Etats-Unis, et a été employé quarante ans avec un succès constant, par des millions de mères, pour leurs enfants. Pendant la dentition, ce sirop est d'un prix incalculable. Il soulage la douleur, arrête la dyssenterie et la diarrhée, la colique, les vents. En donnant la santé à l'enfant, il procure le repos à la mère. Prix 25 cts. la bouteille.

C. C. Richards & Co.

Messieurs—J'ai pris un gros froid en février dernier qui s'attacha dans mon dos et aux reguons, me causant des douleurs atroces. Après avoir fait usage de plusieurs autres préparations, et ayant été sans sommeil pour quatre nuits à cause des souffrances intenses, je fis essai de votre Minard Liniment. Je me sentis tellement soulagé après la première application que je tombai dans un profond sommeil et peu de temps après j'étais entièrement guéri.

JOHN S. McLEOD.

Lawrencetown.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de la faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour le préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. Noyes, 149 *Power's Block*,
lfps.—tlds. *Rochester N. Y.*

$500

D'ici au 15 février, il nous faut percevoir $500 pour faire face à nos affaires. Nos abonnés voudront bien ne pas se le laisser dire deux fois; ils nous enverront de suite le prix de leur abonnement.

AU JOUR LE JOUR

Patates à Vendre à Grand Marché !

Une cinquantaine de quarts de trique ou petites patates, à 40cts le quart. Ceci est une nourriture à grand marché pour les animaux.

O. M. MELANSON.

Greve.—Les employés des chars urbains à New-York sont en grève depuis une semaine. La police a eu peine à maintenir l'ordre.

Scott Act.—Le "Transcript" nous apprend que l'inspecteur McCulley ayant reçu plusieurs plaintes contre certaines personnes pour violation de l'acte de tempérance, va procéder contre tous ceux qui lui auront été désignés.

La peche.—Quatorze goélettes de pêche sont arrivées à Saint-Jean, jeudi. Les pêcheurs rapportent que le hareng est en abondance en bas de Lépreaux. Mercredi soir il y avait une moyenne de 500 harengs dans les seines, et jeudi il a été pris 522,500 harengs.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

En convalescence.—Mlle Marie Belliveau, la jeune fille qui sauta de la fenêtre des appartements de feu le sous-préfet durant l'incendie qui s'est déclaré au pénitencier de Dorchester, en décembre dernier, est retournée dans sa famille au Collège Bridge. Elle est en partie guérie de ses blessures.

Transport des malles.—A partir du 1er courant les malles entre Chatham et Frédéricton, seront transportées par le Northern et Western Railway. Depuis près de 50 ans le service postal sur cette route se faisait par diligence. Le nouvel arrangement est beaucoup préférable à l'ancien car il donne aux habitants de cette partie de la province un service postal quotidien, au lieu de trois fois la semaine comme auparavant. Il y a dix-neuf bureaux de poste sur cette route et ce sont les officiers du chemin de fer qui se chargent de distribuer et prendre les malles.

Le Canada Français.—Revue publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval.

Avec la livraison de janvier commence la seconde année du Canada-Français. Nos souhaits sincères.

Sommaire :

Dix ans au Canada—de 1840 à 1850, A. Gérin-Lajoie.

Les dernières encycliques de Sa Sainteté Léon XIII, Mgr M. E. Méthot.

Le navire allemand (Poésie) Adolphe Poisson.

Strophes à Rameau, Adolphe Poisson.

Le pays des Grands Lacs au XVIIe siècle. Benjamin Sulte.

La Chapelle de Bethléem, Poésie, Louis Fréchette.

Les Mages et le Messie, l'Abbé V. Many, P. S.

Trois mois à Londres. Souvenirs de l'Exposition coloniale, Joseph Marmette.

La Nationalité Franco-Canadienne, P. J. O. Chauveau.

Bibliographie—Revue des Revues, P. J. O. C., M.-E. M.

Documents inédits (sur l'Acadie).

Richibouctou.—Nous recevons de Richibouctou la communication suivante :

Notre attention ayant été attirée sur un paragraphe publié dans le dernier numéro du Miramichi Advance, insinuant qu'on a besoin d'un bon médecin à Richibouctou, nous désirons affirmer que le Dr J. F. Brine pratique sa profession depuis sept ans en cette ville et que nous apprécions hautement son habilité et son savoir professionnels. Il est attentif et se donne beaucoup de peine et son succès dans la pratique est très satisfaisant. Nous considérons l'occasion opportune pour lui témoigner notre reconnaissance pour ses services du passé et espérons qu'il continuera à pratiquer sa profession au milieu de nous pour notre propre avantage et le sien ;

J. D. Phinney, M. P. P.
Wm. Wheten, shérif.
Rév. E. J. Bannon, curé.
Rév. Silas James.
J. M. Upham Bliss, agissant comme greffier.
J. C. Vautour, maître de poste.
R. Hutchison, C. R.
John C. Brown, I. C.
Geo. V. McInerney, avocat.
John Stevenson, arpenteur du gouvernement
John Rusk, Percepteur des douanes.
Henry O'Leary, marchand.
Wm Hudson, "
Wm White, "
K. B. Forbes, "
Philip Woods, Kent Hotel.
Martin Flanagan, marchand.
Wm J. Smith, J. P.
Robert Cochran.
Urbain Johnson, J. P., St. Louis.
Geo. W. Robertson, marchand.
John T. Caie, J. P.
Robt. Phinney, marchand.
R. B. Noble, "
et autres.

Les principaux citoyens ont présenté une adresse au Dr Botsford à l'occasion de son départ pour Bouctouche.

Conférence.—A la demande des membres de la société littéraire irlandaise et de bienfaisance de Saint-Jean, l'hon. T. W. Anglin, de Toronto, donnera une conférence à Saint-Jean dans le cours de ce mois, sur la question irlandaise. Les recettes seront versées au fonds Parnell.

AU JOUR LE JOUR

Au Prix Coutant !

Je vends au prix coûtant des capots d'hommes, casques, draps à manteaux, corps et caleçons tricotés, etc. Voilà une chance exceptionnelle pour ceux qui auraient besoin de ces articles.

O. M. MELANSON.

Tempête.—Les côtes d'Angleterre et d'Irlande ont été le théâtre d'une grosse tempête de vent et de neige avant-hier (dimanche). Le vent a enlevé plusieurs couvertures de maisons à Londres.

Belgique.—Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu dimanche près de Groenendalt. Un convoi parti de Bruxelles pour Namur ayant heurté les pilliers d'un pont, celui-ci s'effondra sous le poids du train. Quatorze personnes ont été tuées et une cinquantaine, dont plusieurs enfants, des membres cassés.

Bouctouche.—Nous voyons par le Times de Moncton qu'une société de débats, sous le vocable de L'Union St-Jean-Baptiste, a été organisée à Bouctouche, le 25 janvier, avec les officiers suivants :

Président—Auguste Renaud.
Vice-président—Dr Ed H. Léger.
Secrétaire archiviste—F. X. Leblanc.
Financier et bibliothécaire—D. D. Landry.
Trésorier—Ferd A. Girouard.
Sergent—Charles Cormier.

La première séance a eu lieu mardi dernier, 29 janvier, et on y a discuté les mérites relatifs à l'agriculture et au commerce. Les chefs de la discussion furent M. Renaud et le Dr Léger. Le débat a été animé mais la décision n'a pas encore été donnée sur le sujet. La société compte actuellement vingt-cinq membres.

La pêche à l'éperlan est excellente à Bouctouche. Lundi dernier, il y a des pêcheurs qui ont pris 600 lbs et même jusqu'à 800 lbs de ce petit poisson. Les acheteurs le payent 3½ centins la livre, et ainsi nos braves pêcheurs de Bouctouche ont gagné dans une seule nuit de travail de $20 à $30 chacun. M. Simon Collette, qui possède un rets à poche avec son frère, a fait un gain net de $400 durant l'hiver, et M. Cormier a aussi bien réussi. D'autres ont fait jusqu'à $100. Comme il n'y a pas grand'chose à faire cet hiver la pêche à l'éperlan est une grande mine.

LES MARCHÉS.

Boston, 31 janvier.

Le marché aux œufs est démoralisé et les prix à la baisse. Les œufs des provinces se vendent de 15 à 16 cts, et d'ailleurs depuis 10 jusqu'à 18 cts.

Le marché aux patates est bien approvisionné. Les prolifiques de la Nouvelle-Ecosse valent 58 cts le boisseau, les Burbanks 40 cts; les Chenangoes de l'Ile du P. E. 60; les Blanches du N. B. et de la N. E., $1.37 le quart; les Roses et Hébrons $1.50 à $1.62.

Le marché au poisson est tranquille ; les éperlans en demande. Les gros éperlans du N. B. se vendent de 6 à 7 cts la livre, ordinaires 4 à 5 cts. L'anguille vaut 4 cts la livre. Le maquereau se vend de $14 à $28 le quart, selon la qualité.

Moncton, 1er février.

Bœuf au quartier 5 à 7 cts; agneau et mouton 6 à 7cts; oies 65 à 70cts; dindes 12 à 13cts; poulets 45 à 50 la paire; beurre, 20 à 22cts; patates 35 à 40cts; œufs 22 cts; foin $10 à $11; avoine 35 à 40cts: éperlans 5cts; huîtres $3 à $3.50.

Naissance

En cette ville, le 1er courant, la femme de M. Clément Bourque, une fille.

Mariage

A Saint Paul, Kent, le 29 janvier, par M. l'abbé J. Hébert, M. Camille LeBlanc, de Bouctouche, à Mlle Marie Belliveau de St-Paul.

DECES.

Au Petit Chockpiche, le 23 janvier, Marie Arthémise, enfant chérie de M. Placide Boucher et de Mme Henriette McCaie, âgée de 5 ans et 8 jours, après trois semaines de maladie.

Au Village de la Prairie, paroisse de Richibouctou, le 22 janvier, Marie-Marguerite Richard, fille de M. Placide D. Richard, après une maladie de neuf jours et munie de tous les secours que notre Sainte-mère, l'Eglise, accorde à ses enfants au moment suprême. Les funérailles ont eu lieu le 24, et la multitude de personnes qui ont assisté à cette imposante cérémonie prouve l'estime générale qu'elle s'était acquise de tous ceux qui l'avaient connue. La regretté défunte était âgée de 18 ans et 5 mois, et appartenait à une société religieuse des sœurs de charité à Memramcook. Qu'elle repose en paix.

A St Jacques, Egmont Bay, I. P. E., le 23 janvier, après six jours d'atroces souffrances, mais supportées avec une grande patience et une résignation vraiment chrétienne, et munie de les secours de notre sainte religion catholique: Marie Bernard, épouse chérie de M. Isidore M. Gallant, à l'âge de 54 ans. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe, un époux tendrement aimé, plusieurs enfants et un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps.

Les funérailles ont eu lieu à l'Eglise de St-Jacques le 25 janvier au milieu d'un grand nombre de personnes qui désiraient témoigner par leur présence leur estime pour la défunte.

Elle appartenait à la Société de la Ste. Famille de St. Jacques.—R. I. P.

A Moncton, le 2 du courant, madame veuve Laurent B. LeBlanc, à l'âge de 85 ans. La regrettée défunte était la mère de M. Théop. B. LeBlanc, hôtellier.—R. I. P.

A Moncton, le 3 février, de la coqueluche, Marie-Joséphine, enfant chérie de M. Edouard et de madame Mathilde Babin, à l'âge de 36 jours.

LE TABAC A FUMER

Tranche et en Palettes

MYRTLE

DE CETTE ANNEE Est Meilleur que Jamais.

—VOYEZ—

T & B

En Bronze, sur Chaque PALETTE et chaque PAQUET.

? Chaussures ?

J. V. BOURQUE,
SHEDIAC,

Vend aux prix suivants :

Bottines de femmes, prix ordinaire $1.30, vendues à	$0.90
Bottines de femmes, prix ordinaire $1.10, vendues à	.70
Bottines de filles, prix ordinaire $1.10, vendues à	.75
Bottines d'enfants, prix ordinaire 80cts., vendues à	.60
Bottines d'enfants, prix ordinaire 45cts., vendues à	.35
Grandes Bottes d'hommes, prix ordinaire $3.50, à	2.90

Je vendrai à ces prix-là tout le mois de février.

J. V. Bourque
Shédiac, 1er février 1889—1m

REÇUS

David Legère	Shédiac	$2 50
André J Arseneau	Miscouche	1 00
Martial Cotreau	Tusket Wedge	1 00
J Bte Pothier	do	1 00
Felix Surette	do	1 00
Jos Arsenault	Egmont Bay	1 00
Phil P Leblanc	Notre-Dame	50
Gaspard Leblanc	Dupuis Corner	1 00
Hubert Gaudet	Miscouche	1 00
Jules Robichaud	Aboujagane	50
Mlle Eugénie Cormier	Sackville	1 00
J F Comeau	Petit Rocher	1 00
Xavier Roach	Havre de l'Est	1 00
Alex Roach	do	1 00
Wm Hébert	Taunton	1 00
Placide U Goguen	Cocagne	1 00
Pac Leger	Kingston	50
Docité Roy	"	2 25
Cyrille Richard	"	2 00
Pierre LeBlanc	Grande-Digue	1 00
Aimé H Belliveau	Légerville	1 00
Joseph D Doucet	Antigonish	1 00
Aug J Boudreau	Shédiac	25
Philippe L LeBlanc	Dorchester	50
O J Gauvin	Fox-Creek	50
Docité F Richard	Ste-Anne	1 00
Elie Allain	"	50
Fidèle Thibodeau	"	25
Sylvain Allain	"	25
Wm Bastarache	P R Bouctouche	50
Alphée A Cormier	Riv Cocagne	82
Moise Bourgeois	College Bridge	63
Olivier Babineau	St-Louis	1 00
Louis Ouellet	Belliveau Village	2 00
Mélasse Goguen	St-Antoine	95
Louis M Cormier	McGinley's Cor	1 00
Olivier A Bourgeois	Cocagne	1 00
Jude O Dupuis	College Bridge	1 00
Dominique Boudreau	St-Pierre	1 00
Frs M Bourgeois	Ht Aboujagane	1 50
Vital J Arseneau	"	2 00
T D Melanson	Memramcook	1 00
Damien Maillet	St-Norbert	1 00
Frs M Richard	St-Louis	50
Job Richard	"	50
Clément Savoie	St-Castin	1 25
Phil P LeBlanc	McGinley's Corner	50
Max F LeBlanc	"	2 00
Béloni Roux	Grand Sault	1 00
Basile Beaulieu	"	25
Hilaire Maillet	Ste-Marie	1 00
Philias Arseneau	Canton	2 00
Rémi Vautour	Ht Aboujagane	50
Raymond Légère	Middle Sackville	50
Elzéar Gosselin	P R Bouctouche	50
Laurent Hébert	Cap Cocagne	1 00
Grégoire Lirette	Shédiac	25
Pierre L Thibodeau	Aboujagane	25
Thomas M Goguen	Riv Cocagne	1 00
Damien D Cormier	Ste-Marie	1 00
Isidore M Gallant	Wellington	1 00
A G Bonnevie	Joggins	40
Fabien Robichaud	Fitchburg	1 00
Vital Cyr	St Hilaire	1 00
Frank H Benoit	Machiasport	1 00
André S Poirier	Shédiac	1 50
Placide P Gallant	Barachois	1 00

AVIS

Ceux qui me doivent voudront bien se rappeler que je laisserai entre les mains de W. A. Russell tous les comptes qui ne m'auront pas été payés d'ici au 1er mars.

J. V. BOURQUE.
Shédiac, 1er février 1889—1m

ON DEMANDE

Une bonne cuisinière. Gages $10 par mois. S'adresser à P. O. box 4, Amherst, N. S.—1m.

A. S. POIRIER,
Marchand Général,
SHEDIAC.

Attendez notre prochaine annonce dans cet espace.

Bas Prix Inouis !

Acheteurs, que pensez-vous de la baisse extraordinaire dans les prix des Groceries ?

A. J. CORMIER
VOUS VEND

16 livres sucre jaune pour		$1 00
13 " " granulé "		1 00
1 " Thé trois fois extra et une barre de savon pour		40
1 " Thé deux fois extra et une livre de sucre jaune pour		34
1 " Thé extra et une barre de savon pour		22

UNE RÉDUCTION ANALOGUE SUR TOUTES LES ÉPICERIES !

Un Pain pour 7 cts. !

100 QUARTS DE BELLES POMMES DE CHOIX A BAS PRIX.

Je suis déterminé de faire rayonner vos figures de joie.

A. J. CORMIER.
Shédiac, 1er février 1889.

Maison Acadienne !

Joseph L. Gallant

Annonce respectueusement au public qu'il recevra à la MAISON ACADIENNE des pensionnaires à long et à court terme à prix bien modéré. Les voyageurs et autres obtiendront un bon et excellent repas servi au goût des pratiques. On y trouvera également un assortiment choisi de

Groceries et Bonbons

SUCCULENTS, AINSI QUE DES

Couters aux Huitres

de première qualité. Les amateurs du billard trouveront aussi une bonne table à leur disposition. Rien ne sera épargné pour donner aux patrons de l'établissement la plus entière satisfaction.

Je continuerai à acheter les volailles et les huitres pour lesquelles je payerai le plus haut prix du marché.

ENTREZ POUR VOUS EN CONVAINCRE.

JOSEPH L. GALLANT

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE : PORTE VOISINE DU BLOC-POIRIER.

DRAP.

DRAP A MANTEAUX
DRAP A MANTEAUX
DRAP A MANTEAUX
DRAP A MANTEAUX
DRAP A MANTEAUX

CHAPEAUX
CHAPEAUX
CHAPEAUX
CHAPEAUX
CHAPEAUX

Je viens de recevoir un gros lot de drap à manteaux de tous les patrons et de tous les prix, aussi un gros lot de chapeaux dernières modes et à grand marché. Chapeaux en feutre 50 cents chaque.

Mme D. J. DOIRON

AVIS.

Etant sur le point de faire des changements dans mon commerce, pour faire place à mes marchandises du printemps, avis est par le présent donné à tous ceux qui me sont endettés qu'ils devront me payer d'ici au 15 février sans faute, à défaut de quoi je serai forcé de faire des frais judiciaires aux retardataires.

Je vendrai à prix réduit tout ce qui me reste de marchandises.

P. H. CORMIER.
Rivière Cocagne, 7 janvier 1889.—2m.

Charbon ! Charbon !

On trouvera chez le soussigné un approvisionnement complet de charbon pour le chauffage des maisons et l'usage des forges.

R. C. TAIT.
Shédiac, 6 Déc. 1888.—3m.

Chemins de Fer Intercolonial, Extension-Eest et Embranchement Windsor.

SOUMISSION.

On recevra jusqu'à SAMEDI, 16 FÉVRIER, 1889, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour bois de service, etc.," pour le tout ou partie du bois de service désigné dans un devis daté le 26 janvier 1889 et qu'on peut se procurer à toutes les stations régulières.

Toutes les conditions du devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 28 janvier 1889.—5i.

Terre a vendre.

Une belle ferme de 66 arpents, dont 40 sont à la charrue, avec maison et grange, sise au McDougall Settlement, à un mille de la station de McDougall Settlement, sur le chemin de fer de Bouctouche et Moncton, est à vendre à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à

THADÉE D. LANDRY.
2 octobre 1888.—ac.

HOMMES DEMANDES.

100 journaliers, et 20 charpentiers de pont

pour travailler sur les chemins de fer Central et St. Martins.

C. F. HANINGTON.
5 novembre 1888—ac

NOTICE.

The corporation of the Church of St. Martin-in-the-Wood, in the Parish of Shediac, intend to offer for sale, pursuant to an Act passed 48 Victoria, Chap. 56, entitled "An Act to Consolidate and amend various Acts of Assembly relating to the Church of England in New-Brunswick," all the Glebe and Church Land belonging to said Corporation, situate at or near Point-du-Chene, in the said Parish.

F. W. VROOM, Rector,
SHERMAN J. WELLING, } Church
HENRY A. SCOVIL, } Wardens

Dated November 7th 1888.

'88-Noel-'88

On peut faire durant la saison des fêtes des marchés spéciaux dans toutes les lignes de marchandises sèches, de meubles et de tapis chez

McSweeney Frères,

Magasin de Brique, Moncton.

Gale ! Gale !

Ceux qui sont affligés de cette maladie devraient essayer

l'ONGUENT do Lawton

CONTRE LA GALE

Cet onguent est un remède sûr et prompt.

PRÉPARÉ ET VENDU SEULEMENT PAR

A. G. LAWTON,

Chimiste et Droguiste,

SHEDIAC, N. B.,

Où l'on trouve toute espèce de Remèdes contre toutes les douleurs et toutes les maladies, et ce a des prix raisonnables.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR DE PRATIQUE DE

DOIRON & CIE.

Toutes personnes fournissant le drap pourront le faire convertir en habillements au plus bas prix et d'après les dernières modes.

A. J. DOIRON, - - Tailleur.

TÊTE DE L'EMIGRANT ROAD } — { PORT ELGIN N. B.

24 Nov.—ac.

Nouveautes !

Ayant reçu un Gros Stock de MARCHANDISES POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ— dans toutes les branches—je vendrai

Aux plus bas prix possibles.

J'offre aussi en vente,

Express Waggons, 2 Truck Waggons,
4 Chaloupes de 16 à 21 pieds de quille,
2 Ories, 12 Seines à Hareng,
2 Bouilloires à Homard, 50 attrappes à Homard
300 BOITES DE CONSERVES D'UNE LIVRE,
ET PLUS DE 1000 LIVRES DE *BON CABLE* DE SECONDE MAIN.

Prix reduits et conditions faciles.

C. C. HAMILTON.

Shédiac, 3 mai 1888.

AVIS

Tous ceux qui sont endettés envers la Succession de feu WILLIAM CROWE voudront bien payer immédiatement. Après le 15 FEVRIER la collection des comptes sera confiée à un avocat.

Dame William Crowe,
Administratrice.

Shédiac, N.B., 23 janvier 1889—jd

Aprésent voilà le temps de se préparer pour Noel !

Je vendrai d'ici après Noël pour argent comptant au plus bas prix possible mes marchandises, consistant de

Chapeaux en feutre,
Chapeaux garnis,
Plumes, Egrettes,
Fleurs, Rubans,
Pluche et Velvetine
DE TOUTES LES COULEURS,

Et beaucoup d'autres nouveautés qui valent la peine de se voir. J'invite les Dames et les Demoiselles à venir me voir avant d'acheter ailleurs et elles pourront juger par elles mêmes de mes marchandises et du bas prix.

Dme Jude J. Boudreau.

Shédiac, 13 Déc. 1888.

Chemin de fer Bouctouche & Moncton

Les Trains voyageront comme suit jusqu'à nouvel ordre :

No. 1.		No. 2.	
Bouctouche départ	8 30	Moncton, départ	16 00
Petite Rivière	8 48	Lewisville	16 04
St-Antoine	9 04	Humphrey's	16 08
Cocagne	9 20	Irishtown	16 30
Notre-Dame	9 2:	Cap Breton	16 40
McDougall	9 38	Scotch Settlem	16 48
Scotch Settlement	9 50	McDougall's	17 00
Cap-Breton	9 58	Notre-Dame	17 16
Irishtown	10 08	Cocagne	17 18
Humphrey's	10 30	St-Antoine	17 34
Lewisville	10 34	Petite Rivière	17 50
Moncton, arriv	10 38	Bouctouche, arriv.	18 08

C. F. HANINGTON,
Gérant.

Moncton, 29 décembre 1888.

Chemin de fer Intercolonial

88-- Arrangement d'Hiver --89

A partir de lundi, 26 Novembre 1888, les convois marcheront journèllement (dimanches exceptés) comme suit :

LAISSERONT SHÉDIAC.

Accomodation pour St-Jean 6.40
Express pour Halifax et Pictou 11.02
Express pour St-Jean 14.27

ARRIVERONT À SHÉDIAC.

Express de St-Jean 12.18
Express de Halifax et Pictou 15.48
Accomodation de St-Jean 18.18

Tous les convois sont basés sur le temps du méridien oriental.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Office du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 23 Nov. 1888.

FEUILLETON

LE MEDECIN DES FOLLES.

QUATRIEME LIVRE.

PAULA BALTUS.

(*Suite.*)

VI

A LA RECHERCHE D'UNE CONTRE MINE

Le frère de Mathilde, vêtu d'une blouse blanche d'ouvrier et coiffé d'une casquette, tenait de la main gauche une petite lampe.

Il se servit de la main droite comme de réflecteur pour diriger la lumière de cette lampe sur le visage du nouveau venu.

—Ah ? c'est vous.. dit-il. Entrez...

Et, après avoir refermé la porte sans bruit, il ajouta :

—Qui vous amène si tard ?

—Des motifs sérieux... répondit Fabrice.

—Il y a du nouveau ?

—Oui.

—De quoi s'agit-il ?

—Je vais vous mettre au fait...

Les deux hommes, quittant l'antichambre étroite où s'étaient échangées les paroles précédentes, entrèrent dans une pièce qui mérite les honneurs d'une courte description.

Un petit papier commun à dix sous le rouleau, défraîchi par un long usage, couvrait les murailles.

Le mobilier consistait en une grande armoire de chêne brut, une toilette de noyer garnie de ses accessoires, une longue table de bois noirci, un vieux fauteuil, deux chaises, un poêle en fonte pareil à ceux dont se servent les blanchisseuses pour chauffer leurs fers et qu'elles ont baptisé du nom de "méca nique." Une demi-douzaine de caisses vides s'entassaient dans un coin.

La chambre était en outre garnie de tablettes de sapins disposées comme les rayons d'une bibliothèque.

Sur ces rayons se voyait une collection de pierres lithographiques, de plaques de cuivre, de bois à graver ; des dossiers pleins d'anciens billets à ordre ; des reçus de diverses maisons de commerce de Paris ; des lettres de change portant l'acquit de la banque : des passeports tout usés ; des actions de sociétés industrielles et des chemins de fer français et étrangers ; des carnets de plusieurs grandes administrations ; le tout en paquets ficelés, étiquetés et numérotés.

La table offrait un inextracable fouillis de fioles, de pinceaux, de plumes, de bouteilles d'encre de toutes les nuances, de loupes, de burins, de grattoirs, de boîtes à couleurs, etc.....

Une petite imprimerie portative et une presse grande comme un joujou occupait un des angles de cette table.

Un feu de charbon de terre mêlé d'anthracite brûlait dans le poêle et chauffait sept à huit fers.

René Jancelyn semblait parfaitement à son aise au milieu de ces mille objets hétéroclites.

Nos lecteurs ont deviné déjà que la pièce où nous venons de les introduire était le cabinet de travail du faussaire émérite.

Fabrice se laissa tomber sur une des deux chaises et essuya son front où perlaient quelques gouttes de sueur.

—Voyons, lui dit René que la pâleur et l'attitude abattue de son complice inquiétaient, expliquez-vous mon cher ! Qu'il y a-t-il ?

—Un danger de plus... répliqua le neveu du banquier.

—Quel danger ? Ne parlez point par énigmes ! S'agit-il encore de cette maudite affaire de Melun ?

—Oui, encore !

—Nous empêchera-t-elle donc toujours de dormir en paix ?...

—Elle nous portera malheur !... murmura Fabrice d'une voix sourde. Nous étions convaincus, n'est-ce pas, qu'il n'existait qu'un être dangereux pour nous, Claude Marteau, sur-nommé *Bordeplat*, le batelier de la veuve Gallet ?

—Oui, et nous vous avons engagé, le docteur et moi, à vous occuper de cet homme d'une façon sérieuse.

—Oh ! je le ferai, soyez tranquille, mais en ce moment ce n'est pas lui qu'il faut craindre surtout.....

—Et qui donc ?

—Une femme.

—Tonnerre du diable, mauvaise nouvelle ! Quand on a une femme dans son jeu, tout va bien !..... Quand on a une femme contre soi, tout va mal !...

—Et de toutes les femmes celle-là est la plus redoutable, poursuivit Fabrice, car elle a soif de vengeance...

—Son nom ?

—Paula Baltus.

René Jancelyn pâlit à son tour.

—La sœur de Frédéric ?.. balbutia-t-il.

—Oui...

—Mais que sait-elle ?

—Rien, et tout ! Son instinct lui crie que la justice a fait fausse route... Elle devine l'existence du meurtrier resté dans l'ombre.. Elle a juré de le retrouver et de venger son frère !..

– Qui vous a dit cela ?

—Elle-même..

Et Fabrice raconta ce qui venait de se passer chez Jacques Lefebvre au parc des Princes.

René l'écoutait avec stupeur et ne se dissimulait point que la situation devenait grave.

Après une minute de silence, il releva la tête.

—A coup sûr cette femme a vu le batelier de Melun ! murmura-t-il.

—Non ! répondit Fabrice. Je l'ai cru d'abord comme vous, mais j'ai réfléchi..... Son exaltation farouche la rendait incapable de toute prudence.. D'ailleurs elle ne se défiait point.. Elle aurait précisé..

—Soit ! mais si elle ne l'a pas vu, elle peut le voir... Il suffirait d'un hasard pour les mettre en rapport, et sur les conjectures du matelot Paula édifierait un monde ! Il faut que cet homme soit à nous.. ou mieux encore il faut qu'il disparaisse !

Fabrice regarda René en face.

—C'est bientôt dit ! répliqua-t-il froidement. Vous chargez-vous de le faire disparaître ?

Le frère de Mathilde changea de visage.

—Moi... balbutia-t-il. Moi.... le..

—Eh ! oui, le supprimer... appuya Fabrice. C'est bien à cela que vous pensiez...

—Non... non.. Je ne suis pas un homme de sang..

—Pardieu ! vous êtes un poltron, mon cher, poussant les autres en avant et restant à l'abri... C'est votre tempérament, et je vous adresse à ce sujet aucun reproche, mais laissez-moi libre d'agir à ma guise.. Je ne veux plus de meurtre inutile.. J'ai dans ma besace quelque chose de mieux qu'un crime, et surtout de plus adroit..

René approuva du geste, et reprit :

—Ainsi Paula Baltus affirme qu'elle découvrira la vérité ?..

—C'est chez elle une conviction absolue.

—Mais, pour arriver à ce but, quel moyen compte-t-elle employer ?

Fabrice haussa les épaules.

—Si nous le savions, répliqua-t-il, nous creuserions une contremine et le danger disparaîtrait.. C'est justement ce qu'on appelle à la guerre en terme de tranchée : *Donder le Camouflet.*

—Il faudrait connaître le secret de Paula Baltus.. continua René.

—Oui, parbleu !.. Mais comment ?..

—Ah ! comment ? répéta René avec un geste vague. Vous pouvez mieux que moi répondre à cette question.. Chercher.

—Je chercherai.

Un long silence suivit ces paroles, puis le faussaire émérite, comme pour éloigner de son esprit la préoccupation qui l'obsédait, tenta de modifier l'entretion.

—Avez-vous vu le docteur aujourd'hui ? demanda-t-il.

—Oui, mais dans des conditions qui ne me permettaient pas de lui parler à cœur ouvert... Je le verrai demain, ou plutôt ce matin, car il est minuit passé.

—Mettez-le au fait de la situation.. Il est de bon conseil. Peut-être nous donnera-t-il une idée pour combattre Paula Baltus sans trop de désavantage..

—Ce sera difficile.. Paula Baltus a des armes puissantes, la volonté, la soif de vengeance, et la fortune qui rend tout possible.

—Elle est très riche ?

—A millions..

—Jeune ?

—Oui.

—Jolie ?

—Belle, jolie, éblouissante...

René se leva brusquement.

Il s'approcha de son complice et le regardant à son tour bien en face, les yeux dans les yeux, il lui dit :

—Fabrice, notre salut en entre vos mains ! Voulez-vous que le danger s'évanouisse comme un brouillard ? Voulez-vous que Paula perde jusqu'au souvenir de ses rêves de vengeance ? Voulez-vous qu'elle nie l'évidence et qu'elle traite la vérité de mensonge si quelqu'un, par hasard, vient un jour la lui révéler ?

—Certes, je le voudrais !...

—Cela dépend de vous.. absolument de vous..

—Je ne comprends pas...

—Je vais m'expliquer.. Avez-vous vu *Ruy-Blas* ?

—Singulière question ! Qui ne l'a vu ?

—Eh bien, souvenez-vous de la scène qui termine le premier acte, et des deux derniers vers de cette scène. Ruy-Blas dit à don Salluste :

Que me commandez-vous, seigneur, présentement.

Don Salluste répond à son valet, en lui montrant la reine :

De plaire à cette femme, et d'être son amant !

VII

UN FAUSSAIRE ÉMÉRITE.

Fabrice sourit.

—J'y ai déjà pensé, croyez-le bien.. fit-il.

—Alors, reprit René Jancelyn, vous comprenez comme moi qu'une fois maître du cœur et de l'âme de Paula Baltus, vous dominerez sa volonté...

—C'est indiqué d'avance.

—Êtes-vous décidé à tenter l'aventure ?

—Parbleu !

—Pourrez-vous arriver facilement à cette jeune fille ?

—Oui. Je n'ai qu'à vouloir pour être bien reçu..

—Comment vous semble-t-elle disposée pour vous ?

—Elle me témoigne un bienveillance exceptionnelle.

—Mais alors vous avez des chances sérieuses de réussite !..

—Je l'espère et j'y compte..

—Quand commencerez-vous le siège de Paula ?

—Dans deux jours.

—A merveille ne point perdre de temps ! Songez aussi au batelier de Melun.

—Je m'occuperai de lui dès demain.....

—Quand vous aurez conduit à bonne fin ces deux entreses, il me semble que nous pourrons dormir en paix.

—Je ne demande qu'à le croire.

Tandis que s'échangeaient les paroles qui précèdent, Fabrice laissant ses yeux errer sur les objets disparates chargeant la grande table auprès de laquelle il était debout.

Son regard tomba sur un carré long de paprier rose, imprimé en partie et portant, tracés à la main, des chiffres et une signature.

Ce papier attira son atiention.

—Tiens, dit-il, vous avez un chèque de Paul de Langeais, ce gommeux millionnaire qui fait parler de lui depuis quelque temps dans le monde du sport et des femmes..... Vingt-cinq mille francs ! Peste ! le chiffre est rond !.....

—Ce chèque n'est pas à moi..... répliqua René.

—A qui donc ?

—A ma sœur qui m'a prié de le toucher pour elle.....

—Ah ! s'écria Fabrice en riant, ce chiffon vient de Mathilde !..... Très bien ! Je sais maintement le nom qu'elle refusait de m'apprendre.. Dites-moi, cher ami, est-ce que vous allez vous servir de ce chèque ?..

—Comment l'entendez-vous ?... Je me suis chargé de le présenter.. donc je le présenterai..

Tel qu'il est ?

—Oh ! que nenni !.. pas si sot !

—Ainsi, vous allez le surcharger ?

—Pour gagner ma commission, oui, mon bon..... De vingt-cinq mille, je le porterai à quarante-cinq mille.. Rien n'est plus simple..

—Prenez garde !...

—A quoi donc ?

—C'est un fait du même genre qui rendant nécessaire la mort de Frédéric Baltus, m'a conduit au pied de l'échafaud, et le docteur et vous à la porte du bagne..

—Basse, répliqua Reny Jancelyn. Vous êtes vivant, et nous sommes libres.

—Prenez garde ! répéta Fabrice. Cessez ce jeu terrible ou, malgré votre habileté, vous finirez par perdre...

—Vous en parlez fort à votre aise ! Si je renonçais à l'usage de mes petits talents, que me resterait-il. La vie de plaisir, à Paris, est hors de prix !...

—Mais songez donc, mon cher, que vous allez commettre maladresse insigne !.. falsifier ce chèque est de la folie pure !

—Pourquoi ?

—Parce que Paul de Langeais ayant donné cette valeur à Mathilde, qui vous l'a remise, on saura qu'elle a passé passé par vos mains, et la piste du faussaire deviendra facile à suivre..

—Laissez donc ! répondit-il. Je ne suis ni un sot ni un enfant ! Mes précautions seront prises et bien prises.. Je n'agirai qu'à bon escient. On soupçonnera l'univers entier avant de songer à moi ! D'ailleurs mettons tout au pis : jamais Paul de Langeais, passionnément épris, ne se déciderait à porter plainte contre le frère de Mathilde.

—On s'endort en croyant ces choses, et le réveil arrive, emportant les illusions !...

—Ah ! dit René avec impatience, je vous répète que je n'ai rien à craindre et que vous tremblez sans motifs... La besogne sera si bien faite que M. de Langeais lui-même en pourrait être dupe.. Vous allez voir de quelle façon je procède.

Le faussaire émérite aviva le feu du poêle sur lequel nous savons que chauffaient plusieurs fers.

Il revint s'asseoir et choisit deux fioles bouchées à l'émeri parmi cellesqui couvraient une partie de la table.

Le contenu de la première était limpide comme de l'eau de roche.

La seconde renfermait un liquide couleur d'or et d'une merveilleuse transparence.

René déboucha ce flacon, y trempa un petit pinceau fait de fils d'argent aussi minces que des cheveux, et passa légèrement ce pinceau sur les mots *vingt-cinq mille* écrits en toutes lettres, et sur les chiffres indiquant la même somme.

Il referma le flacon, prit un fer sur le poêle et, après s'être assuré de chaleur en l'approchant de sa joue, il l'appuya sur le chèque préalablemant recouvert d'un carré de papier brouillard.

—Ce réactif puissant, dit-il, va faire disparaître l'écriture.

—Sans altérer le papier ? demanda Fabrice.

—En l'altérant d'une façon momentanée, mais je lui rendrai dans un instant sa couleur primitive et sa solidité, le liquide dont je viens de faire usage n'agit que sur l'écriture.... l'encre d'impression lui résiste.

René enleva le fer.

Il ne restait en effet nulle trace d'écriture, mais le papier était devenu graisseux par place.

A l'aide d'un second pinceau saturé du liquide incolore de la première fiole, le jeune homme imbiba le papier, puis il appliqua en fer plus pensant que le premier.

Au bout de quelques secondes l'opération était finie.

Le chèque, parfaitement frais et d'un rose immaculé, ne conservait, outre les lignes imprimées, que les mots : *Payez à vue et au porteur*, et la signature *Paul de Langeais.*

—Maintenant, reprit René, il ne s'agit plus que de remplir les blancs, et je vais le fair avec un chic dont vous me donnerez des nouvelles.. Le créateur du chèque n'y verrait que de feu..

Le frère de Mathilde prit une plume d'oie, bien supérieure pour la souplesse aux meilleures plumes de fer, la tailla lui-même lentement, minutieusement, la trempa dans l'encre, essaya sur un morceau de papier les pleins et les déliés, et d'une main ferme et sûre d'elle-même, écrivit *quarante-cinq mille* francs en lettres et en chiffres.

—Là ! fit-il en jetant sa plume sur la table. Voilà comment en dix minutes on gagne vingt mille francs !

—Et le bagne.. ajouta Fabrice.

—Allons donc ? Est-ce que le bagne est fait fait pour les habiles ? Pourquoi, d'ailleurs ces suppositions désobligeantes en face d'un si joli travail ? A quoi diable allez-vous penser ?

—Est-on maître de ses pressentiments ? Il me semble que ce chèque nous portera malheur à tous deux.....

—De la superstition ! fit René en riant. Eh bien, tout peut s'arranger.....

—Comment ?

—Donnez-moi quarante-cinq mille francs et le chèque est à vous. Vous le brûlerez si bon vous semble.. Une fois réduit en cendres il ne vous inquiétera plus..

Fabrice avait en poche une grosse somme..

Il fut au moment de s'écrier :

—Marché conclu !..

Mais il se ravisa et répondit tranquillement :

—Vous êtes fou ! Est-ce que je suis riche ?..

—Vous le serez un jour, heureux neveu d'un oncle millionnaire ! Moi je n'ai que ma modeste industrie ! Votre lot vaut mieux que le mien ! Sur ce, mon cher, il est deux heures, et je tombe de fatigue.....

—Vous ne partez pas avec moi ?

Non... j'ai dans l'autre chambre un canapé-lit sur lequel je vais me jeter... Laissez-moi dormir, s'il vous plait.

—Bonne nuit, alors !.....

—Bonne nuit ! et tenez-moi au courant des mondres incidents qui pourrient survenir.....

—Soyez tranquille.. Où vous verrai-je ?..

—Où vous voudrez, sauf ici cependant.. Je compte n'y pas remettre les pieds de longtemps.... Si vous m'écrivez, rien de compromettant surtout.. Pour signature X. Y. Z. On ne saurait agir avec trop de prudence.

—C'est mon avis.....

—Descendez sans bruit et, pour vous faire ouvrir la porte, frappez trois petits coups au carreau du concierge.. Il croira que c'est moi qui sors et ne questionnera point.

Fabrice suivit les recommandations de René, descendit sur la pointe des pieds, frappa trois coups et se trouva dehors.

A la hauteur de la place du Château d'Eau il héla un fiacre attardé et quarante minutes plus tard il rentrait dans son appartement de la rue de Clichy.

(*à suivre*)

PILULES PURGATIVES DE PARSONS

FONT UN RICHE SANG NOUVEAU

Changent complètement le sang de tout le système en trois mois. En prenant une Pilule chaque soir pendant 1 à 12 semaines, on recouvre la santé si cela est possible. Pour Maladies de Femmes, ces Pilules n'ont point d'égales. Les médecins en font usage dans leur pratique. En vente partout, ou expédiées par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

DIPHTHERIE

CROUP, ASTHME, BRONCHITE, NEVRALGIE, RHUMATISME. LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON. (*Usage Interne et Externe*) soulagera instantanément ces maladies terribles et guérira positivement neuf cas sur dix. Des informations qui peuvent sauver bien des vies, envoyées sans frais par la malle. Ne tardez pas un instant. Il vaut mieux prévenir que de guérir.

LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON GUERIT Névralgie, Grippe, Douleurs de Poitrine, Hémorrhagie des Poumons, Enrouement chronique, Toux sèche, Toux sifflante, Diarrhée chronique, Dyssentérie, Choléra morbus, Maux de Reins, Maladies de l'Epine dorsale. En vente partout. Circulaire gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

FAIT PONDRE LES POULES

Il est reconnu que presque toutes les poudres vendues pour les animaux dans ce pays, sont sans valeur ; que la Poudre de Condition de Sheridan est absolument pure et inestimable. Rien ne fera pondre les poules comme la Poudre de Condition de Sheridan. Donc, 1 cuillerée à thé pour chaque chopine de nourriture. Préviendra et guérira surement le CHOLERA DES POULETS ET DES PORCS, etc. En vente partout, ou envoyé par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

Collège Saint-Joseph

MEMRAMCOOK, N. B.

PROSPECTUS

I.—Cet établissement est sous la direction des Religieux de Ste. Croix.

II.—Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial et le cours classique. Le cours commercial comprend quatre années ; le cours classique est de cinq ans.

III.—Nul élève n'est admis au cours classique qu'il n'ait complété son cours commercial. Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude.

IV.—Conformément aux règles de l'établissement, l'instruction classique communiquée aux élèves sera assaisonnée de l'esprit chrétien et interprétée au point de vue religieux.

V.—Un élève arrivant d'un autre établissement devra présenter un certificat de bonne conduite de la part du président du dit établissement.

VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves, ou expédiés par eux, sont soumis à l'inspection du Président ou de son délégué.

VII.—Les parents recevront à chaque terme un bulletin constatant les progrès, l'application la conduite, la santé, ainsi que les dépenses de eurs enfants.

VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après sl rentrée régulière ont droit à une déduction de prix pour le temps écoulé ; mais tout mois commencé doit être payé en entier.

IX.—On reçoit des élèves à aucun temps de l'année.

X.—Les paiements se font en quatre termes, invariablement d'avance, en or ou en argent anquable.

XI. Des religieux-s donnent leur attention au soin et à la propreté des jeunes enfants aussi bien qu'au linge des élèves en général.

Les demi-pensionnaires couchent au Collège, paient cinquante centins pour l'usage du lit

Pour plus amples informations s'adresser à

C. LEFEBVRE C. S. C., Président.

A. M LEGER,

HORLOGER et BIJOUTIER,

SHEDIAC, N. B.

Boutons, loquets, bracelets, Epinglettes, pendants d'oreilles, Lunettes, &c.

Patrick Larkins & Co.,

MARCHANDS A COMMISSION DE

Œufs, Volailles et Produits Agricoles,

176 Atlantic Avenue, - - Boston.

Spécialité de Poisson frais de toute sorte.

26 Nov. 88—ac.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.

Depot au gouvernement federal, $100,000.

Année	Revenu	Actifs	Assurance en force
1870	$ 9,698 89	$ 6,216 00	$ 5,21650 00
1872	204 49	12,246 00	675,250 00
1874	8921,8 66	33,721 00	856,500 00
1876	38,794 30	81,105 00	1,634,156 00
1878	53,162 63	142,619 00	1,885,311 00
1880	82,326 35	227,424 00	3,051,885 00
1882	163,370 23	427,429 00	5,419,470 00
1884	250,939 68	652,561 00	7,716,901 00
1886	313,000 00	909,488 73	9,603,543,00
1887	352,923.94	1,089,448.72	11,081,090.38

Ed. Girouard, Agent.
Botte 118, Moncton, N.B.